



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DU CAP-ROUGE

6ème ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi, 19 juin 2018, 19 h
Centre communautaire de Cap-Rouge
4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Louis Martin	Président
M. Philippe Moussette	Vice-président
M ^{me} Denyse Dumas	Trésorière
M ^{me} Nathalie Gagné	Secrétaire
M ^{me} Sylvie Roy	Administratrice
M. Martin Blanchette	Administrateur
M. Jacki Dallaire	Administrateur
M. Pierre Gagnon	Administrateur
M. Michel Lagacé	Administrateur

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M ^{me} Marie-Josée Savard	Conseillère municipale, district Cap-Rouge-Laurentien
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien

Huit citoyens présents

6ème ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi, 19 juin 2018, 19 h
Centre communautaire de Cap-Rouge
4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

PROJET D'ORDRE DU JOUR

18-06-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
18-06-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
18-06-03	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 15 mai 2018	19 h 05
18-06-04	Suivi au procès-verbal	19 h 10
18-06-05	Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 30
18-06-06	Période des questions et commentaires des citoyens	19 h 45
18-06-07	Dossiers du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none">• Boulevard de la Chaudière• Livre d'or• Comité de liaison Anacolor• Sécurité• Table de concertation vélo• Environnement et protection de la nature	20 h 00
18-06-08	Correspondance et trésorerie	20 h 30
18-06-09	Divers	20 h 40
18-06-10	Levée de l'assemblée	20 h 55

18-06-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19 h. M. Louis Martin salue l'assemblée à l'occasion de cette dernière séance avant l'été.

18-06-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CQCR-18-CA-32

Sur proposition de M. Philippe Moussette, appuyée par M. Martin Blanchette, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-06-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 15 MAI 2018

Au Point 18-05-07, 3^{ème} ligne, on lira dorénavant : « ... sera présenté au Centre communautaire de Cap-Rouge le 14 juin prochain, ... » .

Résolution CQCR-18-CA-33

Sur proposition de M. Philippe Moussette, appuyée par M^{me} Nathalie Gagné, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 15 mai 2018 avec la correction susmentionnée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-06-04

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monticules sur la rue Louise-Fiset : Pas de nouveau dans le dossier.

Accès difficile aux résidants habitant le long de la plage Jacques-Cartier : Une affiche a été installée à l'entrée du parc nautique rappelant qu'un chien doit être tenu en laisse et que ses besoins doivent être ramassés.

Anacolor : Il a été annoncé que l'entreprise déménagerait sur la Rive-sud en 2019. La Ville a fait une proposition d'achat au montant de 2, 1 millions \$; elle détiendra alors la superficie du terrain du garage municipal et celle d'Anacolor. Une analyse du sol sera réalisée pour connaître le degré de contamination.

La Ville envisage un projet englobant les deux terrains, et M^{me} Marie-Josée Savard souhaiterait un lien piétonnier le long de ces deux terrains, si possible jusqu'à la passerelle, pour créer un élargissement du parc déjà existant à proximité, en s'inspirant des propositions d'aménagement du concours *Rêvons nos rivières*.

Un membre souligne que dans ce secteur, le site de la fondeuse à neige est encore présenté dans le Schéma d'aménagement et de développement (SAD) révisé (tout comme le site de l'ancien CLSC au Mail Cap-Rouge). M^{me} Savard en prend note et en avisera les responsables du SAD.

Selon le communiqué de la Ville à ce sujet, « Un appel d'intérêt sera lancé ultérieurement afin que des promoteurs présentent des projets pour le site ». Le CQCR aimerait être impliqué dans ce processus; M^{me} Savard est d'accord pour tenir compte du souhait exprimé.

% aire verte : M^{me} Priscilla Lafond informe que le projet IKEA respecte bien le 10 % d'aire verte.

Les conseillères municipales confirment que le projet est toujours sous étude par les autorités de la Ville, et que celle-ci a informé le promoteur qu'elle souhaitait une amélioration du verdissement pour la suite du projet global. De plus, si le CQCR a des commentaires à faire à ce sujet, ce serait le bon moment pour faire une résolution sur ce point.

Matières résiduelles : M^{me} Marie-Josée Savard informe d'une décision de la Ville au sujet du compostage dans les parcs. Certains parcs seront dotés de contenants de compostage; la Ville ayant récemment adopté une modification aux règlements de zonage des parcs à cet effet.

Le conseil d'administration discute d'une proposition de résolution suggérée par le Regroupement des conseils de quartier au sujet d'une demande qui serait faite à la Ville pour qu'elle présente ses plans de gestion de matières résiduelles.

M^{me} Savard propose qu'une présentation sur les matières résiduelles ait lieu à l'automne pour informer les citoyens et les membres du CQ.

Une citoyenne demande s'il y aura un organisme responsable concernant les bacs de compostage? Y aura-t-il un budget?

Découvr'Arts : La tente du conseil de quartier étant positionnée à l'entrée de l'événement, on relate que de nombreuses questions ont porté sur le repérage des artisans et très peu sur le conseil de quartier lui-même. Les membres du CQ sont d'accord que l'implication du CQ pourrait être plus efficace autrement pour l'an prochain.

M. Martin Blanchette a rangé les dépliants et le reste du matériel du kiosque à la Ville et dans la filière au Centre communautaire de Cap-Rouge. La clé de celle-ci sera remise à la secrétaire M^{me} Nathalie Gagné. On remercie les administrateurs ayant donné de leur temps pour occuper le kiosque du conseil de quartier.

Registre des entreprises : La mise à jour annuelle du dossier du conseil de quartier auprès du Registraire des entreprises a été effectuée par M. Roch Maltais. Ce dernier a aussi communiqué le mot de passe pour accéder au dossier électronique du Registre des entreprises.

Paiement prime d'assurance : La Maison Léon-Provancher a assuré le paiement de la prime.

18-06-05

PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M^{me} Marie-Josée Savard

Elle informe des sujets suivants :

- 1) *Rêvons nos rivières* : Une somme de 11 000 000 \$ a déjà été reçue pour ce projet. Une nouvelle somme de 17 000 000 \$ est disponible.
- 2) Améliorations des parcs : Un montant de 75 000 \$ est alloué pour les parcs du Plateau et Provancher et un montant de 80 000 \$ est affecté au parc des Meuniers pour la modernisation des jeux offerts aux enfants de 18 mois à 5 ans.

M^{me} Anne Corriveau

Elle informe sur les sujets suivants :

- 1) Plage Jacques-Cartier : Il y aura réaménagement du sentier le long du chemin du Pavillon afin d'en augmenter la sécurité.
- 2) RTC : Il a lancé son Plan stratégique 2018-2027, visant une mobilité intégrée.
- 3) Piscines extérieures : Elles sont accessibles et chauffées depuis le 9 juin dernier.
- 4) Parc Saint-Benoît : De nouveaux jeux seront installés et les terrains de tennis seront refaits.
- 5) Cahier *Vibrez au rythme de Québec* : Il permet de connaître les activités culturelles offertes par la Ville de Québec et ses organismes partenaires tout au long de l'été, notamment la Fête multiculturelle le 24 juin, et la fête de la Ville le 3 juillet.
- 6) Parc du Campanile : Le mobilier a été amélioré.
- 7) Parc Chaudière : L'appel d'offres a été lancé pour la construction du pavillon de services. La patinoire et les terrains de tennis sont prévus pour 2019.

18-06-06

PÉRIODE DES QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Une citoyenne, représentante du Regroupement citoyen pour la qualité de l'air de Cap-Rouge, mentionne le dénouement heureux du dossier. Le recours collectif et l'injonction seront probablement abandonnés face à la conclusion du dossier. Si la Cour en autorise l'abandon, Anacolor devra verser la somme de 75 000 \$ à la communauté (et non aux citoyens individuellement selon le souhait du Regroupement ; le but n'étant pas de récolter des sommes en dédommagement mais de militer pour un environnement sans pollution). Elle invite les citoyens à continuer de déposer des plaintes s'il y a lieu.

Un autre citoyen souhaitant une piste cyclable le long de la plage Jacques-Cartier demande des précisions sur le libellé de la résolution entre les conseils de quartier du Cap-Rouge et de la Pointe-de-Sainte-Foy, concernant l'interconnexion de l'axe est-ouest du réseau cyclable. Il constate que cette résolution est absente au procès-verbal mis en ligne sur le site Web de la Ville. Le président fera le nécessaire pour corriger cet oubli. Pour sa part, M^{me} Anne Corriveau lui réitère que la Ville a rendu une réponse négative sur cette perspective. Il n'y aura pas de piste cyclable le long de la plage Jacques-Cartier.

Une autre citoyenne se demande quand sera dissous le Comité de liaison Anacolor. La même citoyenne exprime sa satisfaction après avoir pris connaissance du *Plan de lutte à la propagation de l'agrile du frêne 2018-2019*, dévoilé dernièrement par la Ville. Aussi elle fait part du regroupement des caisses populaires de Cap Rouge et de Saint-Augustin-Desmaures, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2019. Le but est d'obtenir des gains financiers.

Une autre citoyenne se préoccupe des artéfacts de la Poterie, présents dans les environs du terrain d'Anacolor. M^{me} Marie-Josée Savard s'informerait sur le sujet.

Un citoyen tient à féliciter l'administration de la Ville qui a pris au sérieux une demande d'un regroupement de citoyens, et lui a fourni des explications pertinentes. Il a constaté que la Ville était à l'écoute de ses citoyens.

Un membre du CA mentionne que le projet de condos sur la rue des Maires-Lessard est terminé. On observe cependant une circulation rapide sur la rue. On l'invite à signaler la situation au 311.

Un autre membre souligne qu'il existe d'autres plantes nuisibles à l'image de l'herbe à poux. On l'invite aussi à signaler la situation au 311.

18-06-07

DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

Boulevard de la Chaudière : Il possède le potentiel d'une artère conviviale qui pourrait se concrétiser lorsque des travaux majeurs d'ingénierie s'imposeront.

Traverse piétonnière en face de la SAQ : Les membres discutent de cette traverse piétonnière et adoptent la résolution suivante. Ils mentionnent également que les marquages n'ont pas encore été repeints sur certaines traverses du boulevard de la Chaudière.

Résolution CQCR-18-CA-34

Objet : Reconfiguration / projet pilote de la traverse piétonnière sur le boulevard de la Chaudière en face du Mail de Cap Rouge

ATTENDU QU'une nouvelle résidence pour aînés avec 360 chambres sera ouverte en 2019 sur le site du Mail de Cap Rouge;

ATTENDU QUE d'autres projets de redéveloppement du Mail de Cap Rouge sont en discussion;

ATTENDU QUE selon la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), huit piétons sont victimes d'un accident de la route au Québec chaque jour et, chaque semaine, un piéton décède dans une tragédie¹;

ATTENDU QUE toujours selon la SAAQ, les gens âgés de 65 ans et plus représentent plus de la moitié (55,6 %) de ces victimes²;

ATTENDU QUE les passages piétons, qui ne sont pas situés à une intersection et où les automobilistes doivent s'arrêter si un piéton s'y engage, sont généralement peu respectés par les conducteurs québécois³;

¹ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1060227/quebec-circulation-accidents-pietons>

² <https://www.aqdr.org/bilan-routier-hausse-preoccupante-nombre-de-pietons-tues/>

³ <http://www.lapresse.ca/actualites/201701/27/01-5063669-non-respect-de-la-priorite-aux-pietons-les-constats-dinfraction-en-hausse.php>

ATTENDU QUE la loi 165 récemment entrée en vigueur qui modifie le Code de la sécurité routière précise qu'à un passage pour piétons, ces derniers ont la priorité dès qu'ils manifestent leur intention de s'engager⁴;

ATTENDU QUE selon les plans dévoilés du futur tramway, les usagers devront traverser la route pour se rendre aux stations, encourageant la Ville à aménager plusieurs nouvelles traverses piétonnières;

ATTENDU QUE selon certains experts « la construction d'un terre-plein au centre ou des saillies sur les côtés peuvent être de bonnes stratégies pour sécuriser les artères plus larges »
- La traverse avec refuge située sur le boulevard de la Chaudière devant la Passerelle de la Poterie en est d'ailleurs un bon exemple⁵;

ATTENDU QU'on retrouve dans certaines municipalités québécoises des signalisations de traverse plus omniprésentes, incluant par exemple un passage délimité par des bollards au sol et un panneau « Cédez le passage aux piétons » ancré au sol⁶;

ATTENDU QUE certaines villes canadiennes ont installé de nouvelles traverses avec des lumières clignotantes activées par les piétons⁷;

ATTENDU QUE la Ville a annoncé un projet pilote d'une traverse piétonne sur l'avenue de Salaberry avec gonflement de chaussée et lumières clignotantes activées par les piétons⁸;

SUR PROPOSITION de M. Michel Lagacé, appuyée par M. Pierre Gagnon, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Cap-Rouge :

- suggère à la Ville de Québec de réévaluer la localisation et la configuration de la traverse piétonnière sur le boulevard de la Chaudière présentement en face du Mail de Cap Rouge afin de s'assurer qu'elle soit le plus sécuritaire possible compte tenu que les nouveaux aménagements ci-haut mentionnés augmenteront le trafic dans ce secteur

- suggère que la Ville étudie d'autres façons de faire (ex. : des lumières clignotantes activées par les piétons, refuge au centre, passage délimité par des bollards au sol et un panneau) et lance un

⁴ <https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/code-securite-routiere/Pages/csr.aspx/>

⁵ https://quebec.huffingtonpost.ca/2016/02/09/securite-pietons-montreal-pietons_n_9195938.html

⁶ <http://monlimoilou.com/wp-content/anciensmedias/ml/2015/10/pietons-shawinigan.jpg>
<http://monlimoilou.com/2015/a-quoi-servent-les-passages-pour-pietons-2-de-2/?c=urbanisme>

⁷ <https://www.guelphmercury.com/news-story/7584460-five-new-pedestrian-crossings-coming-to-guelph/>
<http://winnipeg.ca/publicworks/trafficControl/pedestrianSignals/pedestrianCrossingControl.stm>

⁸ https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/espace-presse/actualites/fiche_autres_actualites.aspx?id=18584

projet pilote sur cette traverse, dans le contexte où la Ville doit se préparer à aménager de nouvelles traverses piétonnières qui seront nécessaires dans le cadre du projet du futur tramway.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Livre d'or : M. Martin Blanchette suggère deux mentions honorables soit le président et la trésorière sortants du conseil de quartier du Cap-Rouge.

Résolution CQCR-18-CA-35

Sur proposition de M. Pierre Gagnon, appuyée par M^{me} Sylvie Roy, IL EST RÉSOLU, dans le cadre du processus de reconnaissance du Livre d'or du conseil de quartier du Cap-Rouge, pour la catégorie Communautaire, qu'une mention honorable soit décernée à M. Roch Maltais, pour s'être intensément impliqué dans le conseil d'administration du conseil de quartier du Cap-Rouge, en tant que secrétaire de 2011 à 2013, et comme président de 2013 à 2018. Pendant ces sept années, M. Maltais a dirigé de nombreux projets pour la revitalisation du quartier. La communauté du quartier du Cap-Rouge est fière de reconnaître le dévouement exemplaire de ce citoyen pour le développement harmonieux de son quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CQCR-18-CA-36

Sur proposition de M. Martin Blanchette, appuyée par M^{me} Sylvie Roy, IL EST RÉSOLU, dans le cadre du processus de reconnaissance du Livre d'or du conseil de quartier du Cap-Rouge, pour la catégorie Communautaire, qu'une mention honorable soit décernée à M^{me} Rita Veilleux, pour s'être intensément impliquée dans plusieurs organismes de la communauté, dont le conseil de quartier du Cap-Rouge, de 2010 à 2018, en occupant le poste de trésorière pendant sept années, le Club optimiste de Cap-Rouge et le Mouvement des services à la communauté du Cap-Rouge. La communauté du quartier du Cap-Rouge est fière de reconnaître le dévouement et l'altruisme de cette citoyenne qui s'est beaucoup investie pour améliorer la qualité de vie du quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Comité de liaison : Le dossier a été discuté plus tôt.

Sécurité : M^{me} Denyse Dumas fera le suivi concernant le programme *À pied, à vélo, ville active*.

Table de concertation vélo : M. Michel Lagacé a assisté à la rencontre du 28 mai 2018. Il invite ses collègues à appuyer une résolution concernant un système de vélo partage pour la ville de Québec.

Résolution CQCR-18-CA-37

Objet : Système de vélo partage pour la ville de Québec

CONSIDÉRANT que des centaines de villes nord-américaines, européennes et asiatiques ont implanté des systèmes de vélos en libre-service avec succès dans les dernières années;

CONSIDÉRANT que les systèmes de vélos en libre-service répondent aux besoins d'une partie de la population, notamment pour ceux qui n'ont pas d'espace sécuritaire ou facilement accessible pour ranger leurs vélos à domicile, ceux qui ne veulent pas avoir à posséder ou entretenir un vélo, ceux qui craignent le vandalisme ou le vol, etc.;

CONSIDÉRANT que les systèmes de vélos en libre-service encouragent le transport actif pour les trajets de courte ou moyenne distance, et ce, pour des trajets pouvant être faits entre deux points sans obligation de retour à la station de départ;

CONSIDÉRANT qu'il est important de favoriser les déplacements à vélo qui contribuent à la réduction de la pollution atmosphérique et sonore, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et qui contribuent à une meilleure santé de la population qui pratique les transports actifs;

CONSIDÉRANT que certains systèmes de vélo-partage ont une portion de leur flotte avec assistance électrique, et que ce type de système est particulièrement bien adapté à une ville avec dénivelé important comme Québec;

CONSIDÉRANT l'intérêt suscité par l'installation temporaire d'une station de vélos libre-service à assistance électrique par une entreprise québécoise dans Saint-Roch durant l'été 2017;

CONSIDÉRANT que les systèmes de vélo-partage complètent l'offre déjà offerte par des locateurs de vélos à plus long terme (demi-journée ou journée);

CONSIDÉRANT qu'il existe un grand nombre d'opérateurs de ce type de système qui sont intéressés à implanter des réseaux de vélos en libre-service en partenariat public-privé avec des villes;

CONSIDÉRANT qu'il existe également des opérateurs de vélos sans stations d'attache qui déploient leurs flottes de vélos dans plusieurs villes, sans contribution monétaire de la ville hôte;

CONSIDÉRANT que le concept de réaménagement du stationnement d'Expo-Cité montre une station de vélos électriques à l'entrée de la rue Jalobert;

SUR PROPOSITION de M. Michel Lagacé, appuyée par M^{me} Denyse Dumas, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Cap-Rouge :

- RECOMMANDE que la Ville de Québec se penche sur la pertinence d'implanter un tel système dans la ville de Québec, soit sous la forme d'un partenariat public-privé ou sous la forme d'ententes avec des opérateurs privés qui prendraient à leur charge le déploiement d'une flotte de vélos en partage, de préférence avec une portion de la flotte électrique;

- RECOMMANDE que la Ville intègre dans sa réflexion les éléments garantissant une implantation harmonieuse de ce type de système à Québec en incluant les bonnes pratiques internationales, notamment en ce qui a trait à la quantité de vélos par rapport à la population, les espaces de stationnement autorisés pour ces flottes de vélos, la robustesse du matériel et les dispositifs contre le vandalisme, les effectifs prévus par l'opérateur pour l'entretien et le repositionnement des vélos dans la ville et tout autre élément susceptible d'assurer le succès d'un tel système.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Environnement et protection de la nature :

Aire verte

Les administrateurs se montrent préoccupés d'offrir un espace vert maximal lors de tout nouveau développement domiciliaire ou commercial, notamment celui à venir autour du nouveau magasin IKEA. Ils sont d'avis d'adopter la présente résolution.

Résolution CQCR-18-CA-38

Objet : Verdissement du projet de quartier commercial autour du nouveau magasin IKEA

ATTENDU QUE le promoteur Cominar a dévoilé le 2 mai 2018 dans un article du journal Le Soleil sa vision d'un projet de quartier commercial autour du nouveau magasin IKEA, situé à l'intersection de la rue Mendel et de l'avenue Blaise-Pascal⁹;

ATTENDU QUE selon le plan et les informations inclus dans cet article du 2 mai, il y aura 3 200 cases de stationnement, plusieurs immeubles et très peu de surfaces vertes;

ATTENDU QUE le journaliste François Bourque a publié deux billets dans le journal Le Soleil, le 3 mai et le 9 mai, sur l'article du 2 mai en exprimant son opinion incluant le

⁹ <https://www.lesoleil.com/affaires/un-pole-commercial-vert-autour-dikea-e3e8bb41277ef69c42240ef745083de9>

fait que ceci est « le contraire d'un projet vert », qu'il y a une « mer de stationnements » et qu'il est « inconcevable que la Ville puisse y donner sa bénédiction ». Il y précise aussi que « vous êtes nombreux à être déçus du projet de développement autour du futur IKEA »¹⁰;

ATTENDU QUE dans son second mémoire du SAD déposé le 22 août 2017, le conseil de quartier du Cap-Rouge a déjà exprimé son souhait d'un verdissement accru des surfaces asphaltées commerciales pour différentes raisons environnementales, notamment la préservation de la rivière du Cap Rouge (le mémoire parlait du Mail de Cap Rouge, mais cela s'applique aussi au projet commercial à l'intersection de la rue Mendel et de l'avenue Blaise-Pascal);

ATTENDU QUE l'absence d'espaces verts et d'arbres mène vers des îlots de chaleur, problème de santé publique grandissant dans la ville de Québec et auquel la Ville tente de s'attaquer¹¹;

ATTENDU QUE la Ville de Québec a adopté la Vision de l'arbre 2015-2025 où, entre autres, elle s'engage à considérer les arbres en aménagement urbain en revoyant certaines exigences et façons de faire sur le plan des normes d'urbanisme pour permettre la conservation d'espaces viables pour la plantation. Ceci pour éviter la minéralisation de l'espace et restaurer les sites de plantation pour remplacer les arbres abattus. Pour ce faire, elle prévoit favoriser l'effort collectif dans le verdissement en voulant interpeller la collectivité – citoyens, gens d'affaires, organismes du milieu – pour atteindre ses objectifs de verdissement¹²;

ATTENDU QUE la Ville a déjà réduit ses exigences « vertes » pour le site du IKEA lors de l'assemblée du conseil d'arrondissement du 11 avril 2018 en adoptant une modification au " Règlement sur la réalisation d'un établissement commercial " grâce à l'article 74.4 (sans consultation publique) afin, entre autres, de permettre au promoteur " l'implantation d'une seule bande de plantations, au lieu de deux, le long des passages piétonniers " ¹³;

¹⁰ <https://www.lesoleil.com/chroniques/francois-bourque/le-contre-dun-projet-vert-5a6bb4eef398549c7403956167f729eb>
<https://www.lesoleil.com/chroniques/ikea-lart-de-faire-mieux-84b800c47a25eb64f01dc820ca20e8c5>

¹¹ <https://www.lesoleil.com/actualite/environnement/le-combat-contre-les-ilots-de-chaleur-prend-racine-a-quebec-1a9e0f3e19d1a2ce80346eb8db447a10>

¹² https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/environnement/milieuxnaturels/protection_milieux_naturels.aspx

¹³

https://www.ville.quebec.qc.ca/docs/pv/rubriques/sommaires/Arrondissement_Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge-Gestion_du_territoire/2018/A3GT2018-007.pdf

SUR PROPOSITION de M^{me} Denyse Dumas, appuyée par M^{me} Sylvie Roy, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Cap-Rouge :

- exprime sa déception à la Ville et au promoteur Cominar en raison de la faible superficie d'aire verte et de la grande surface minéralisée prévue dans la vision du projet de quartier commercial autour du nouveau magasin IKEA présentée dans Le Soleil le 2 mai 2018

- suggère à la Ville de Québec que, lors de futures discussions avec le promoteur sur l'adoption de son projet de quartier commercial, une attention particulière soit portée afin de considérer les aires vertes dans l'aménagement par la conservation d'espaces viables pour la plantation, afin d'éviter la minéralisation de l'espace et restaurer les sites de plantations pour remplacer les arbres abattus lors de la préparation du site.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Herbe à poux

M^{me} Denyse Dumas a participé à la formation sur l'herbe à poux en compagnie d'employés de la Ville le 12 juin dernier. Elle suggère que le conseil de quartier envoie le dépliant sur le sujet à sa liste d'abonnés. M^{me} Priscilla Lafond suggère aussi que M^{me} Dumas approche le journal L'Appel afin qu'un article de sensibilisation soit écrit sur le sujet.

Elle informe qu'une patrouille sera en force cet été dans tous les quartiers de la ville pour éradiquer les herbes nuisibles, y compris l'herbe à poux. Par ailleurs, une campagne de sensibilisation devrait avoir cours sur la berce de Caucase auprès des riverains.

18-06-08

CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Correspondance : M^{me} Priscilla Lafond remet la revue Urbanité.

Trésorerie : La trésorière M^{me} Denyse Dumas informe d'un solde bancaire à ce jour de 789,64 \$.

Résolution CQCR-18-CA-39

Sur proposition de M^{me} Denyse Dumas, appuyée par M. Martin Blanchette, il est résolu de remettre une somme de 80 \$ à M^{me} Francine Lafrenière pour la préparation du procès-verbal de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CQCR-18-CA-40

Sur proposition de M^{me} Denyse Dumas, appuyée par M. Martin Blanchette, il est résolu de rembourser une somme de 34 \$ à M. Roch Maltais pour la mise à jour annuelle du dossier du CQ du Cap-Rouge auprès du Registraire des entreprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CQCR-18-CA- 41

Sur proposition de M^{me} Denyse Dumas, appuyée par M. Martin Blanchette, il est résolu d'approuver une dépense de 136,79 \$, liée notamment à l'achat de chemises, onglets réutilisables, tableaux de présentation, impressions couleur et impressions noir et blanc, lors d'une présence sous la tente du CQ du Cap-Rouge au festival Découvr'Arts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-06-09 DIVERS

Aucun autre sujet n'est proposé.

18-06-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est demandée à 21 h 30 et est acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par M^{me} Francine Lafrenière et révisé par M. Louis Martin et M^{me} Nathalie Gagné.

Signé

Louis Martin, président

Signé

Nathalie Gagné, secrétaire